

0790702J  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS SIMONE SIGNORET  
36 RUE DE MALABRY  
79301 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2015

Réuni le : 23/11/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

INCIDENCE FINANCIERE ANNUELLE : Le conseil d'administration autorise pour l'année civile 2016 la signature par le chef d'établissement des marchés ayant une incidence financière annuelle, dans le respect de l'article 28 du code des marchés publics et dans la limite des crédits ouverts au budget initial ou modifié.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 19

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0790702J  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS SIMONE SIGNORET  
36 RUE DE MALABRY  
79301 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2015

Réuni le : 23/11/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention d'inclusion individuelle ULIS PRO : les membres du conseil d'administration adoptent la convention d'inclusion individuelle des élèves d'ULIS PRO du lycée Simone Signoret.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS SIMONE SIGNORET  
36 RUE DE MALABRY  
79301 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 14

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2015

Réuni le : 23/11/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention de stage : les membres du conseil d'administration adoptent la convention de stage qui lie le lycée, l'élève et l'entreprise lors des stages en entreprise prévus dans les formations délivrées au lycée Simone Signoret.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0790702J  
ACADEMIE DE POITIERS  
LP LYCEE DES METIERS SIMONE SIGNORET  
36 RUE DE MALABRY  
79301 BRESSUIRE CEDEX  
Tel : 0549803700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 15  
Année scolaire : 2015-2016  
Nombre de membres du CA : 23  
Quorum : 12  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 12/11/2015

Réuni le : 23/11/2015

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2016**

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 3

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0